Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 24 novembre 2026

Anciennes papèteries de Malaucène : l'enquête publique débute

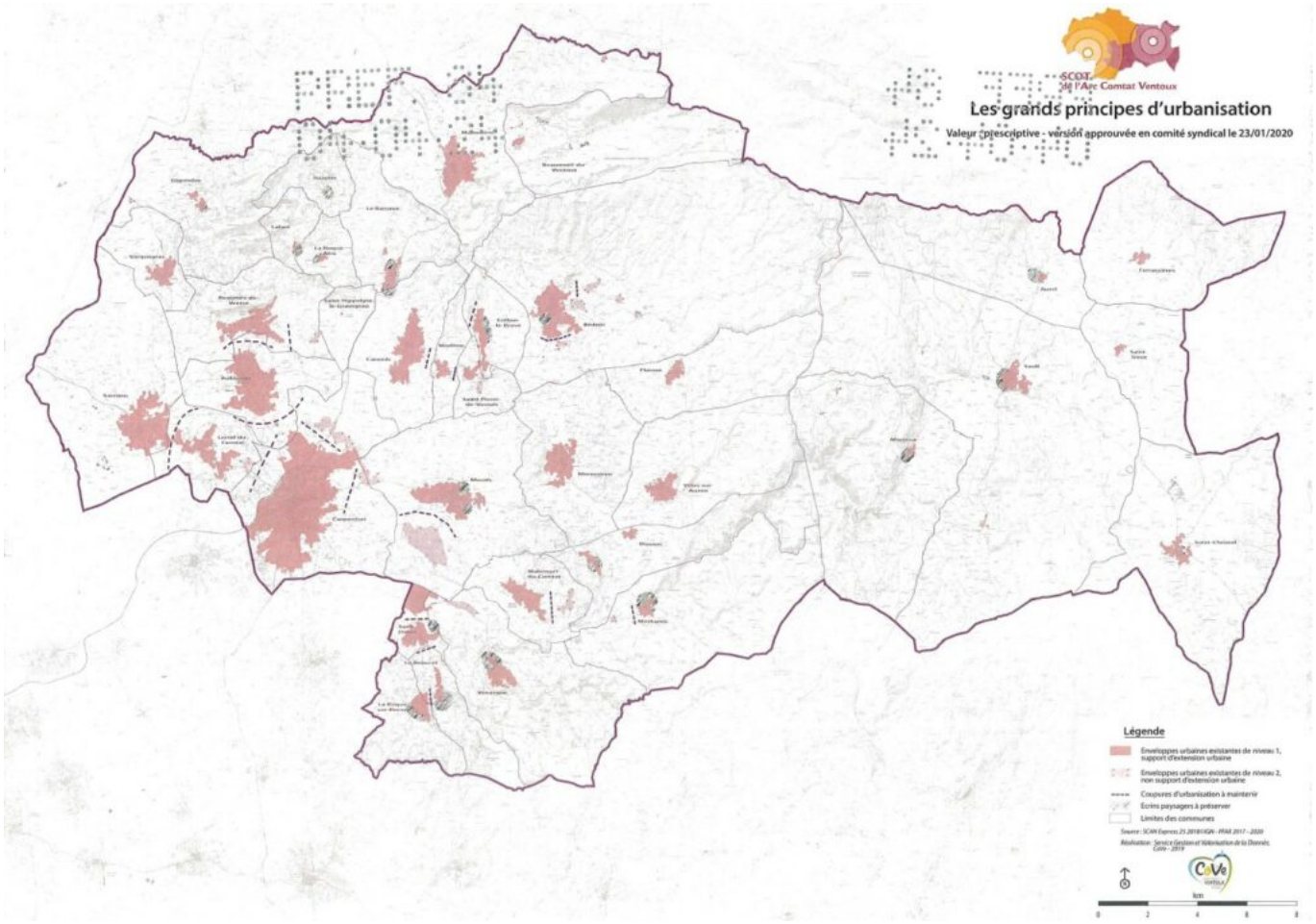

Le syndicat mixte Comtat Ventoux a entrepris un projet de modification n°2 du SCOT (Schéma de cohérence territoriale) de l'Arc Comtat Ventoux afin de supprimer la partie dite basse des anciennes papeteries de Malaucène de l'Unité Touristique Nouvelle (UTN) définie sur la commune, ce qui conduit à supprimer en totalité cette UTN.

Dans ce cadre, une enquête publique se déroulera du vendredi 5 au 22 juillet 2024 afin de recueillir les observations du public sur ce projet.

Les éléments du dossier seront consultables à compter du 5 juillet :

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 24 novembre 2026

– au siège du syndicat mixte, dans les locaux de l'Hôtel de la CoVe (1171 avenue du Mont Ventoux à Carpentras),

– à la Mairie de Malaucène (Cours des Isnards)

– sur le site de lacove.fr (lien vers la page)

Liste des pièces consultables :

- le dossier administratif comprenant :
  - L'arrêté n°03-2024 prescrivant l'ouverture et l'organisation de l'enquête publique relative au SCOT de l'Arc Comtat Ventoux,
  - La décision n°E24000054/84 en date du 23 mai 2024 du tribunal administratif de Nîmes désignant le commissaire enquêteur,
  - L'arrêté n°02-2024 du président du syndicat mixte Comtat Ventoux prescrivant la modification n°2 du SCOT,

- le dossier de projet de modification du SCOT de l'Arc Comtat Ventoux composé des pièces suivantes :
  - La notice explicative de la modification n°2,
  - Le rapport de présentation modifié,
  - Le projet d'aménagement et de développement durables (PADD),
  - Le document d'orientation et d'objectifs (DOO) modifié et son document graphique modifié,
  - Les annexes générales du projet de SCOT modifié,
  - L'ensemble des avis émis par les personnes publiques associées et autres personnes ou organismes consultés,

- La décision de la Mission Régionale de l'Autorité Environnementale (MRAe) sur le projet de modification n°2 du SCOT de l'Arc Comtat Ventoux.

Le public pourra présenter ses observations :

- sur les registres ouverts à cet effet au siège du Syndicat Mixte (dans les locaux de la CoVe) et à la mairie de Malaucène.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 24 novembre 2026

- par courrier, à M. le Commissaire enquêteur pour la modification n°2 du SCOT Syndicat Mixte Comtat Ventoux – Hôtel de la CoVe, 1171 avenue du Mont Ventoux, CS 30085 84203 Carpentras Cedex
- par mail, à epscotacv@lacove.fr

Le commissaire enquêteur assurera également des permanences pour recevoir les observations du public selon le calendrier ci-après :

– le vendredi 5 juillet de 9h à 12h, et le lundi 22 juillet de 13h30 à 16h, à l'Hôtel de la CoVe,

– le mercredi 10 juillet de 13h30 à 16h45, et le lundi 15 juillet de 9h à 12h, à la mairie de Malaucène.

L.G.

Vaucluse : la flamme olympique est passée au Ventoux

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 24 novembre 2026



C’est le jour J. La flamme olympique est en direction d’Avignon où elle ira embraser le chaudron qui se trouve au pied du pont Saint-Bénézet dans quelques heures. Avant ce moment historique, le relais de la flamme a traversé plusieurs communes du Vaucluse dans la matinée.

Ce fut le cas notamment au Mont Ventoux ce matin où plusieurs personnes ont pu venir acclamer le porteur de la flamme sur cette partie, Ara Khatchadourian, athlète accompli qui a notamment gravit le mont Everest en 2016 et effectué un Marseille-Erevan en courant sur une distance de 4450 kms en 107 jours.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 24 novembre 2026



Jacqueline Bouyac, présidente de la CoVe, quatorzième vice-présidente de la Région Sud en charge du renouveau démocratique, de la participation citoyenne et du renforcement des services publics et présidente du PNR du Mont-Ventoux était présente sur site pour encourager cette action tant attendue en compagnie d'Hervé Liberman, conseiller régional, Alain Constant, maire de Bédoin et Dominique Santoni, présidente du Département du Vaucluse.

La CoVe installe ses propres centrales en autoconsommation et s'engage en faveur de la sobriété énergétique

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 24 novembre 2026



La communauté d'agglomération Ventoux Comtat Venaissin a dans le cadre de son Plan Climat, installé des panneaux photovoltaïques sur plusieurs de ses bâtiments, notamment à Carpentras. Un projet qui s'inscrit dans la politique d'utilisation d'énergie plus renouvelable de la CoVe qui devrait permettre de réduire la consommation d'électricité des bâtiments.

Trouver des solutions pour réduire le cout de l'électricité est devenu un sujet prioritaire en France pour tout le monde. Face à la flambée des prix et l'épuisement des énergies fossiles, plusieurs institutions ont commencé à agir et c'est le cas notamment de la CoVe qui vient d'équiper plusieurs de ses bâtiments avec des panneaux photovoltaïques en autoconsommation.

Un projet que la communauté d'agglomération a démarré depuis 2020 dans le cadre de son plan climat qui devrait permettre au territoire de la CoVe de fournir plus d'énergie qu'il n'en consomme à l'aube de l'année 2045. Un objectif à long terme qui permettrait à la CoVe d'obtenir le label TEPOS (Territoire à Energie Positive).

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 24 novembre 2026



Deux centrales en autoconsommation à Carpentras

Depuis 2021, la CoVe a renforcé sa politique écologique et de développement durable afin de fortifier l'attractivité du territoire et la préservation du cadre de vie. C'est ainsi que la communauté d'agglomération a réalisé plusieurs études avec le soutien de la Région sur la possibilité et les retombées de l'installation de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments des communes faisant parties de la CoVe.

Générateur d'un enthousiasme contagieux, ce projet a déduit 18 communes sur 25 au sein de la communauté d'agglomération Ventoux Comtat Venaissin qui ont répondu favorablement à la possibilité d'installer des panneaux sur les sites intercommunaux de leurs villes. Des paroles aux actes, l'école de Saint-Pierre-de-Vassols a été la première à expérimenter ce nouvel emménagement en octobre 2022. Peu après, la crèche Capucine à Caromb a suivi le mouvement avec succès.

Dernièrement, c'est à la crèche Les Ptits Mousses à Carpentras que la CoVe a fait installer une centrale composée de 18 panneaux de 500 Wc chacun en autoconsommation qui permet de produire une électricité peu couteuse et peu polluante et de réduire les consommations d'énergie du bâtiment tout en garantissant une amélioration des conditions des usagers. La commune vauclusienne n'est pas en reste avec l'installation en 2024 de 288 panneaux de 410 Wc chacun sur l'Hôtel de communauté de la CoVe qui

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 24 novembre 2026

devrait permettre de réaliser une économie annuelle estimée à 37.600 euros.



Quelques chiffres sur ces projets d'avenir

Désireuse de poursuivre son engagement de longue date en faveur de l'environnement et des énergies renouvelables, la CoVe ne compte pas s'arrêter en si bon chemin et c'est le Parking du personnel de l'hôtel de communauté de l'institution présidée par Jacqueline Bouyac qui est désormais le prochain candidat à l'installation de panneaux. Les bâtiments I et G du Marché Gare et la maison des familles Le Phare devraient suivre avec des fins de travaux pour fin 2024 et mi-2025.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 24 novembre 2026

Pour l'ensemble de ces 7 projets, le montant total des opérations s'élève à 1.382.000 euros avec une aide participative de l'Etat à hauteur de 474.820 euros. La Région Sud a apporté un soutien financier non négligeable de 33.685 euros pour les couts annexes liés aux travaux d'installations des panneaux photovoltaïques.

Bilan hivernal 2024 positif pour les stations de ski du Ventoux



Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 24 novembre 2026

Après une saison hivernale 2023 sans activités, les stations de ski du Ventoux sont de nouveaux en pleine croissance d'après le bilan hivernal 2024. La CoVe et la SPL de Développement touristique des stations du Mont Ventoux ont annoncé le mercredi 17 avril des chiffres très positifs pour l'année précédente lors d'une réunion de présentation et envisagent de nouvelles perspectives pour le printemps et l'été 2024.

Avec 700 000 visiteurs annuels en moyenne, le Mont Ventoux symbolise une place touristique centrale du département du Vaucluse. Après une année 2023 sans activités, marquée par les problèmes économiques liés à l'inflation et à la crise sanitaire ainsi qu'un réchauffement climatique qui entraine un déneigement important lors des hivers, le bilan de cet hiver 2024 est reparti à la hausse notamment sur la station du Mont Serein.

C'est ce qui a été annoncé et détaillé le jeudi 17 avril par Jacqueline Bouyac, présidente de la CoVe accompagnée par sa vice-présidente Dominique Plancher et par Alain Constant, président de la SPL de Développement touristique des stations du mont Ventoux. Ce bilan se traduit par 19 jours d'ouverture, 5 833 forfaits vendus, une fréquentation d'environ 2 000 personnes par jour d'ouverture de la station et surtout un chiffre d'affaires de 104 639,70€ sur la saison.



Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 24 novembre 2026

©CoVe

Un été placé sous le signe de l'activité ludique et sportive

L'ensemble du personnel et l'équipe mise en place depuis le début de la saison en décembre ont su anticiper le retour de la neige en remettant en marche les remontées mécaniques dès le début de la saison.

Ce bilan positif engendre un élan prometteur pour le printemps et l'été qui arrivent à grands pas. Pour maintenir l'attractivité touristique sur le Ventoux, plusieurs invitations ont été envoyées aux centres aérés du territoire de la CoVe afin d'emmener plusieurs visiteurs à essayer diverses activités en plein air. Parmi elles, on compte notamment le tubbing, le dévalkart, l'accrobranche, le toboggan, les trampolines, etc.

Carpentras, les sapeurs-pompiers se forment aux risques 'transport en commun' chez Transcomtat

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 24 novembre 2026



Les sapeurs-pompiers de Carpentras se sont rendus au siège de l'entreprise Transcomtat, exploitant du réseau Trans'CoVe, pour une formation aux risques liés au transport en commun. Objectif : parfaire leurs connaissances et techniques d'intervention, et cultiver une approche commune de la sécurité.

C'est ainsi que les pompiers ont été accueillis en mini-groupes sur quatre matinées. Après une présentation de l'entreprise et de la législation en vigueur en matière de transport de voyageurs, les sapeurs-pompiers ont découvert les installations du site avec, notamment, les bornes de recharges électriques.

L'occasion pour Antoine, le formateur, habituellement contrôleur sur le réseau, de rappeler que «depuis septembre 2023, Trans'CoVe exploite 5 lignes urbaines avec des bus 100% électriques et que c'est le seul réseau de bus en Vaucluse à être totalement électrique». Des véhicules récents avec des fonctionnalités encore méconnues pour les pompiers : hayon amovible pour les personnes à mobilité réduite, surélévation ou inclinaison du bus, coupure électrique ou encore décompression et ouverture manuelle des portes.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 24 novembre 2026

Autant d'informations qui lors d'une intervention d'urgence sont importantes à connaître et peuvent faire gagner de précieuses minutes pour secourir des victimes. Près de 60 sapeurs-pompiers ont ainsi pu être mieux préparés pour gagner en rapidité et en efficacité.
Mireille Hurlin

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 24 novembre 2026



Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 24 novembre 2026

Ventoux : le chalet d'accueil du Mont Serein fait peau neuve



La station du Mont Serein s'est dotée d'un nouveau chalet d'accueil répondant aux normes d'accessibilités PMR, et permettant un meilleur accueil tout en sensibilisant le public à son environnement. Il a été inauguré par la communauté d'agglomération Ventoux Comtat Venaissin (Cove) ce samedi 17 février.

La station du Mont Serein fait partie des plus anciennes stations de ski de France puisqu'elle a ouvert dans les années 1930. Son chalet d'accueil, lui, n'a été construit qu'en 1976, puis a fait l'objet de plusieurs rénovations au fil des années, pour prendre une forme plus moderne et plus adaptée aujourd'hui.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 24 novembre 2026

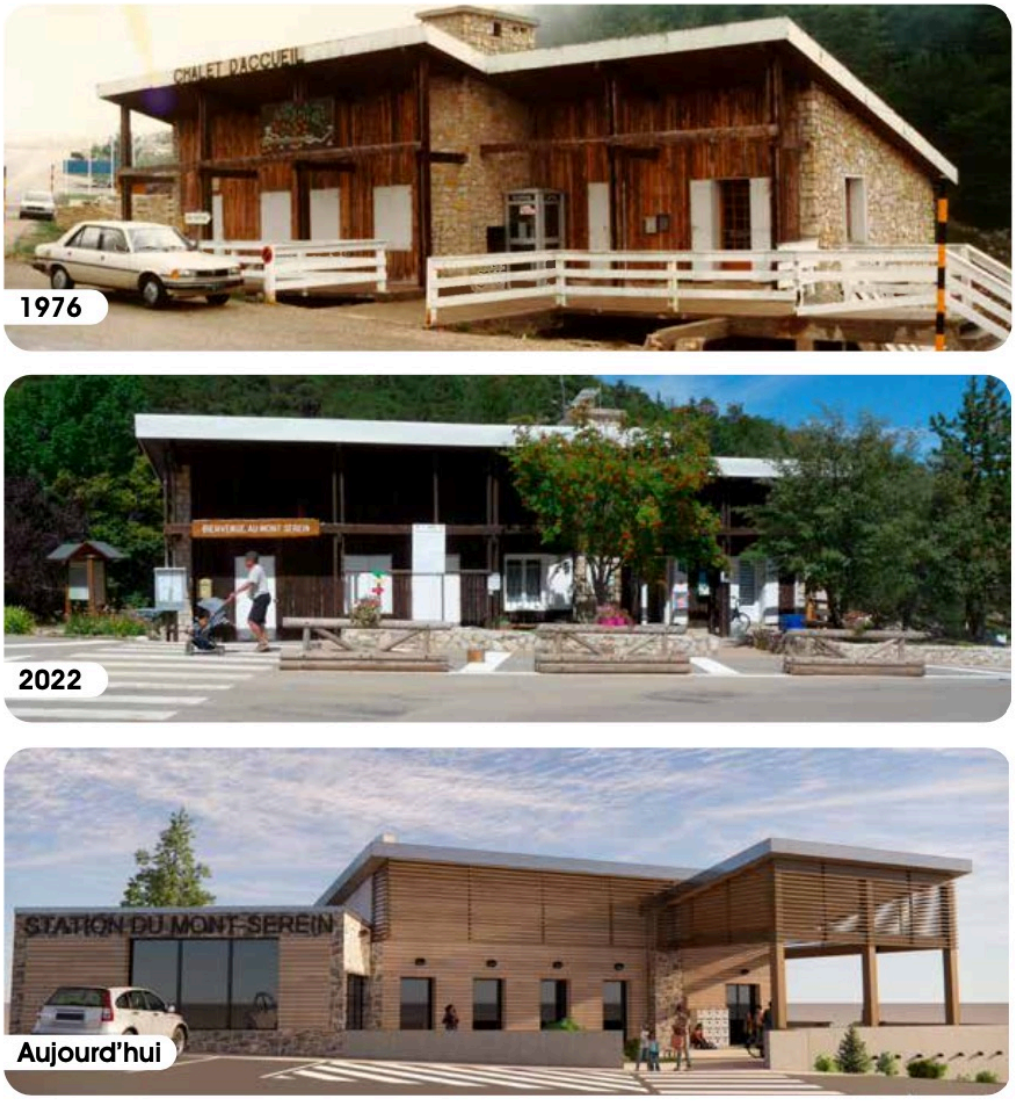

©Cove

Les derniers travaux, qui ont débuté en octobre 2022 et se sont achevés en novembre 2023, ont été nécessaires pour répondre aux normes d'accessibilités des personnes à mobilité réduite notamment. Le chalet dispose désormais d'un accueil permettant de présenter les activités des stations et sensibiliser les publics à l'environnement qu'ils fréquentent, d'un parvis avec un auvent pour s'abriter en cas de mauvais temps, de guichets de billetterie ouverts sur l'extérieur, ainsi que d'une salle de réunion.

Si le bâtiment a conservé sa forme initiale avec les murs extérieurs de la construction d'origine qui ont été revêtus de bardages en cèdre du Ventoux, le toit, lui, a été entièrement refait, ainsi que les murs intérieurs afin de redistribuer les volumes. Les matériaux utilisés ont été choisis dans l'objectif de fondre le nouveau chalet dans le décor. Le coût des travaux s'est élevé à 1 061 000€, financé à hauteur de 463 000€ par la Région Sud, et de 210 000€ par le Département de Vaucluse.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 24 novembre 2026



©Cove

Un coup de neuf pour une meilleure attractivité

Le réaménagement du chalet va permettre de développer l'attractivité de la station en présentant une meilleure offre des activités à faire toute l'année. Les deux stations souffrant d'un enneigement très irrégulier depuis quelques années, la Cove souhaite diversifier activités de loisirs toutes saisons en priorisant le développement du capital nature.

Ainsi, les visiteurs peuvent pratiquer de nombreuses activités en hiver, telles que le ski alpin et le snowboard, la balade en raquettes, la luge, ou encore le jardin d'enfants. Des activités sont aussi praticables tous les jours en juillet et août et les week-ends de juin et septembre, comme la trottinette électrique tout terrain, le tubing, le planétarium et l'astronomie (le jeudi), le dévalkart, l'accrobranche, l'air park, le bike park, la promenade à cheval ou poney, le fun trempo, ainsi que la découverte du sentier Jean-Henri Fabre.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 24 novembre 2026

La Cove n’a pas attendu la loi pour la croissance verte pour valoriser les biodéchets



Depuis de nombreuses années, la communauté d’agglomération Ventoux Comtat Venaissin met en lumière le tri des biodéchets en proposant des opérations de sensibilisation auprès de ses habitants, la possibilité d’acheter des composteurs pour un coût avantageux, mais aussi des composteurs partagés installés sur le territoire.

Depuis le 1er janvier, la réglementation européenne et la loi pour la croissance verte rendent obligatoire le tri à la source des biodéchets pour les professionnels comme pour les particuliers. De nombreuses collectivités ont déjà mis en place des solutions depuis plusieurs années pour accompagner leurs habitants. C’est le cas notamment de la Cove qui organisent régulièrement des opérations de sensibilisation depuis une dizaine d’années déjà.

Ces opérations ont pour objectifs de promouvoir le compostage et d’apporter des solution et des moyens pour traiter et valoriser les biodéchets. La Cove délivre notamment des composteurs de jardin ou des lombricomposteurs entre 20 et 25€ et de 300 à 600 litres. Pour s’en procurer un, il suffit de se rendre à l’Hôtel de la Cove entre 8h et 13h, sans rendez-vous, du lundi au jeudi, muni d’un justificatif de domicile et d’un chèque de 20€ ou 25€ (selon modèle choisi) libellé à l’ordre du Trésor Public. L’Agglomération a également installé des composteurs partagés sur son territoire. Pour découvrir où ils se situent, cliquez

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 24 novembre 2026

ici.

Que mettre au composteur et pourquoi ?

De nombreux aliments ou restes, qui finissent généralement à la poubelle, peuvent en réalité être déposé dans un composteur tels que : les coquilles d'œufs écrasées, toutes les épluchures, les restes de fruits et de légumes, les sachets de thé, les agrumes (coupés fins et en faible quantité), le marc et les filtres à café, les restes de repas (sans sauce), les coquillages broyés, les algues, ou encore le pain rassis. En revanche, il est interdit d'y déposer les mégots de cigarettes, le charbon de barbecue, la poussière d'aspirateur, les excréments et litières d'animaux, les déchets de viande et de poisson, les laitages, les pierres, gravats, et verres, les plantes malades ou traitées, les journaux, magazines, et briques alimentaires, les graines et noyaux, l'huile de friture, ainsi que tous les matériaux non biodégradables.

Le compostage permet de réduire d'environ 30% la quantité d'ordures ménagères, de produire un engrais 100% naturel qui améliore la structure du sol, apporte les éléments indispensables au développement des plantes et favorise l'activité biologique du sol, de lutter contre l'appauvrissement de la terre en matière organique et en éléments minéraux, ou encore de maintenir l'humidité du sol et limiter les apports d'eau.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 24 novembre 2026



©Cove

Carpentras : la Cove inaugure sa Gare numérique

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 24 novembre 2026



Après quatre ans de travaux, l'ancienne gare de Carpentras devient la Gare numérique. Un espace de 1000 m² réservé à la transition écologique et numérique, à la création d'entreprise ou encore aux nouvelles technologies.

En 1863, la gare de Carpentras est née. Il y a 10 ans, une nouvelle gare sort de terre, l'ancienne est donc vouée à disparaître. Mais la détermination des élus de la ville de Carpentras et de la communauté d'agglomération Ventoux-Comtat Venaissin (Cove) va changer le destin de cette ancienne gare, qui va être complètement réhabilitée pour devenir un lieu dédié aux nouvelles technologies.

Les travaux de l'ancienne gare débute en juillet 2019 et s'achève quatre ans après. Ce lundi 16 octobre, la Cove, qui a réhabilité ce lieu au travers de sa marque économique La Provence créative, inaugure la Gare numérique, en présence de représentants de l'État, de la Région Sud, d'élus venus des communes voisines, de partenaires, ou encore de Carpentrassiens. « Nous avions placé la barre très haut, déclare Jacqueline Bouyac, présidente de la Cove. Il n'est jamais aisé de faire du neuf avec du vieux, mais on peut

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 24 novembre 2026

être très fiers de cette réhabilitation. »



La Gare numérique, vue du côté de l'Avenue de la gare. ©Vanessa Arnal

Un lieu d'hybridation sociétale

La Gare numérique se veut un lieu où l'on imagine, fabrique, répare, recycle, et innove. « Ce lieu va accélérer et faire rayonner le territoire, affirme Serge Andrieu, maire de Carpentras. C'est un tiers lieu d'expérimentation qui va permettre de mélanger les expériences et les projets, et créer de nouvelles richesses. »

Ainsi, en plus de faire revivre la ville de Carpentras, la Gare numérique symbolise l'hybridation sociétale. Tout un chacun peut décider d'investir les lieux, que ce soit les entreprises qui n'ont pas de bureaux ou de salles de réunion, les entrepreneurs en devenir, ou encore les télétravailleurs qui souhaitent séparer leur lieu de vie et leur lieu de travail.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 24 novembre 2026

Un bâtiment de 1000 m² compartimenté

Si le bâtiment offre un large espace au total, la réhabilitation n'a pas été de tout repos, de part la forme la Gare, qui est toute en long. Pourtant, le cabinet Donjerkovic Architectes, basé à Marseille, a relevé le défi tout en conservant le côté industriel du bâtiment originel.

> « Cette gare est bien plus qu'un simple bâtiment de 1000 m², c'est un symbole du progrès. »
>
> *Jacqueline Bouyac*

Ainsi, la Gare numérique est composée de plusieurs espaces : 100 m² de coworking avec 32 postes, 176 m² d'ateliers réservés à la fabrication et à la valorisation, 60 m² d'ateliers réservés aux transitions, un studio avec fond vert de 55 m², un espace conférence de 70 m², deux salles de réunion entièrement équipées, et 12 bureaux sur 222 m². Un espace de restauration de 421 m² est également en cours de création. Il est possible de réserver l'un de ces espaces sur place ou via le site de la Gare numérique qui propose le paiement en ligne.

- 

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 24 novembre 2026

- 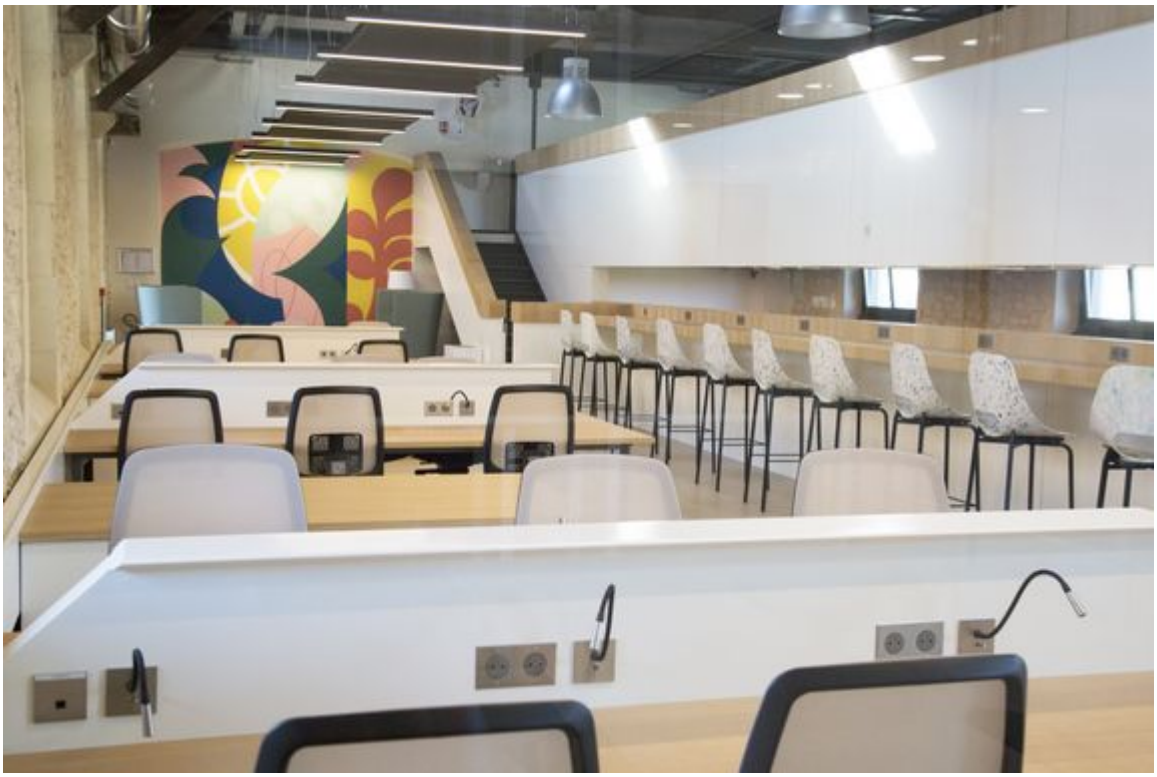

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 24 novembre 2026

- 

©Émilie Reynaud-Cochet

Un lieu pas seulement réservé au travail

Si la Gare numérique s’adresse largement aux entreprises et entrepreneurs, elle se veut aussi un lieu d’animations et d’événements afin de stimuler la créativité de chacun, encourager la collaboration au sein des entreprises et interentreprises, ou encore développer de nouvelles compétences.

Une journée portes ouvertes sera organisée ce vendredi 20 octobre pour permettre à tous de découvrir les lieux, mais aussi de participer à plusieurs ateliers représentatifs de la Gare numérique. Les visiteurs pourront en apprendre plus sur le recyclage plastique, filmer leur histoire grâce à la magie du fond vert,

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 24 novembre 2026

imprimer leur propre sac en toile, imaginer les solutions durables de demain, et bien d'autres animations.

Une réhabilitation à près de 4M€

Les travaux pour faire de l'ancienne gare la Gare numérique ont coûté au total la somme de 3 942 000€. Un projet qui a notamment été soutenu dès les phases d'étude en 2018 par la Région Sud à hauteur de 600 000€. « Il est essentiel pour la Région d'être aux côtés des intercommunalités, surtout quand celles-ci recouvrent un territoire majoritairement rural, pour permettre aux entreprises d'évoluer, et de faire leur transition numérique », explique Bénédicte Martin, vice-présidente de la Région en charge de l'agriculture, la viticulture, la ruralité et le terroir.

> « Je souhaite que la Gare numérique de Carpentras soit la locomotive numérique de Vaucluse. »
>
> *Violaine Démaret, préfète de Vaucluse*

L'État a également financé une partie de cette réhabilitation. L'État et la Région Sud y ont contribué à 37%, soit un total de 1 405 554€. « Ce projet donne l'espoir d'avoir d'autres projets concret sur de l'ancien », souligne Violaine Démaret, préfète de Vaucluse. La réhabilitation et les services proposés par la Gare numérique ont été rendus possibles aussi grâce à de nombreux partenaires comme la French Tech Grande Provence, le RILE, Initiative Ventoux, Vaucluse Provence Attractivité, Pôle Emploi, et bien d'autres.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 24 novembre 2026



©Vanessa Arnal

Pôle territorial : le Département de Vaucluse ne veut pas d’un Pôle métropolitain

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 24 novembre 2026



C’est ce lundi 2 octobre que la Commission départementale de coopération intercommunale (CDCI) de Vaucluse devrait statuer définitivement sur le projet de Pôle territorial du grand bassin de vie d’Avignon. Constituée d’un panel de près d’une quarantaine d’élus vauclusiens représentant les collectivités locales* du département, cette commission va entériner, ou non, la création de ce nouveau syndicat mixte. Pour certains élus il s’agit d’un nouvel outil facilitant la coopération entre des EPCI situées dans 2 départements et 2 régions distinctes, pour d’autres, il s’agit de l’acte de décès du département via une métropolisation qui ne dit pas encore son nom en avançant en catimini.**

Ce lundi, les représentants de la CDCI de Vaucluse se réunissent pour statuer sur le projet de Pôle territorial du grand bassin de vie d’Avignon initié en juillet 2022. Ce syndicat mixte concerne 8 intercommunalités de Provence-Alpes-Côte d’Azur et d’Occitanie : 6 en Vaucluse avec les Communautés d’agglomération du Grand Avignon, des Sorgues du Comtat, de Ventoux Comtat Venaissin et de Luberon Monts de Vaucluse ainsi que les Communautés de communes du Pays des Sorgues Monts de Vaucluse et de Vaison Ventoux et 2 dans le Gard avec la Communauté d’agglomération du Gard Rhodanien et la Communauté de communes du Pont du Gard. Un espace qui totalise près de 520 000 habitants s’étend sur 148 communes.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 24 novembre 2026

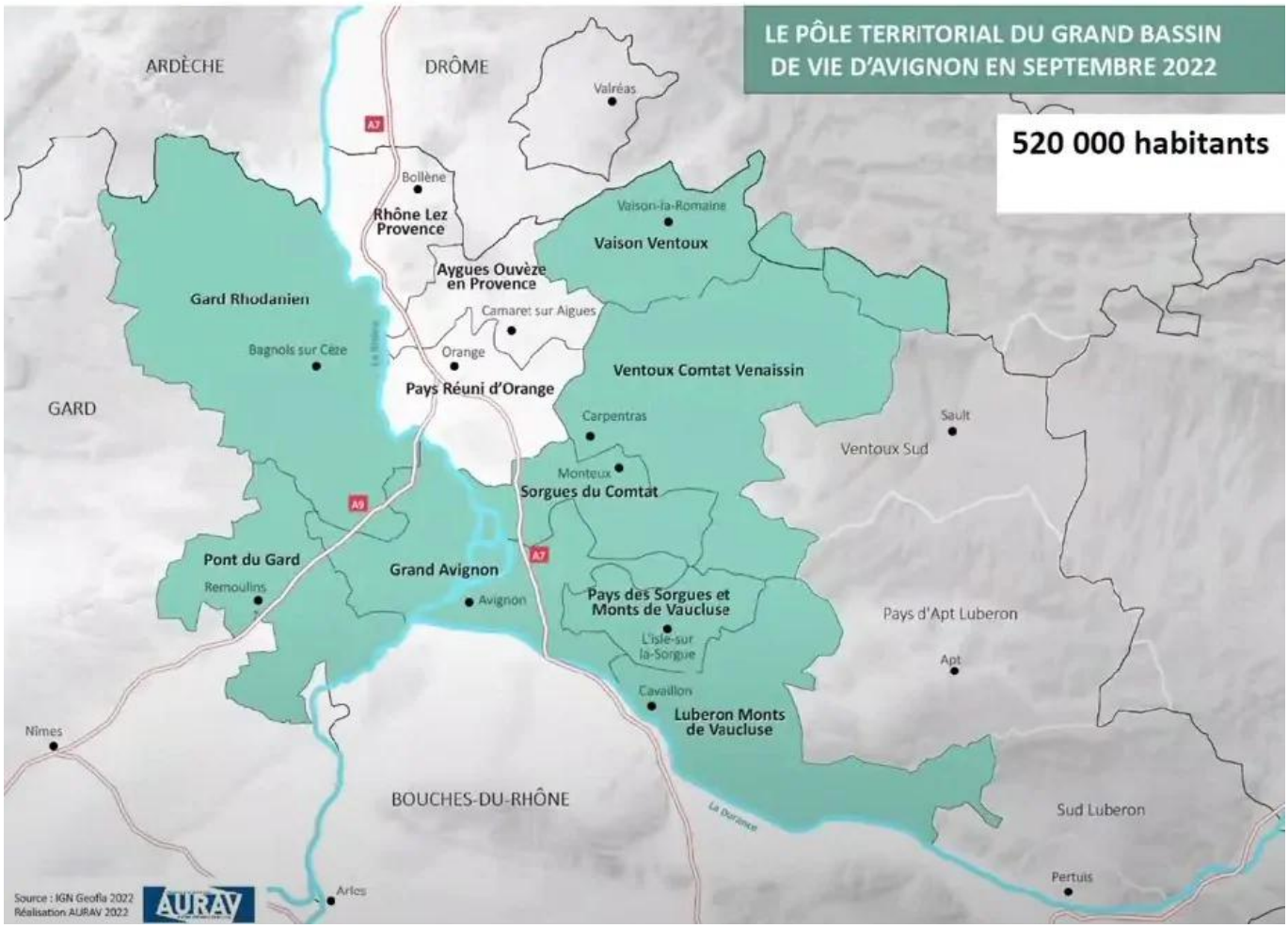

Le projet de Pôle territorial du grand bassin de vie d'Avignon regroupe 8 EPCI : 2 d'Occitanie et 6 de Paca.©Aurav

Compenser les incohérences des découpages administratifs ?

Leur objectif : faciliter la coopération entre les collectivités sur ce territoire particulièrement morcelé qui s'étend sur 3 départements, 2 régions, 2 zones scolaires et qui constitue la 2e zone d'emploi interrégionale de France après Roissy-Charles de Gaulle. Un espace 'éparpillé façon puzzle' qui présente également la particularité de compter 2 fois plus d'EPCI pour 2 fois moins d'habitants que son équivalent azuréen.

Ce pôle ambitionne donc d'apporter « une réponse aux enjeux territoriaux du Grand bassin de vie d'Avignon qui demandent à être traitées à une échelle plus large que leur périmètre respectif. »

Pour cela, le syndicat mixte se fixe 4 objectifs principaux : la mobilité et les transports en commun, la gestion des déchets, la prévention du risque inondation ainsi que le développement et l'aménagement du territoire.

« Le pôle ne constitue pas un échelon territorial supplémentaire, assurent les statuts du Syndicat dont le siège sera situé dans les locaux de l'Aurav (Agence urbanisme Rhône Avignon Vaucluse) au Pontet. Dans

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 24 novembre 2026

le strict respect des compétences de chacun de ces membres, il vise à assurer une meilleure harmonisation des politiques territoriales et à favoriser la mise en œuvre d'actions communes. Outil souple de coopération et de dialogue, il permettra de promouvoir à une échelle régionale et supra une vision cohérente du territoire et de porter une vision commune. »

> « Je ne vois pas l'intérêt de rajouter une couche administrative supplémentaire. »
>
> *Dominique Santoni, présidente du Conseil départemental de Vaucluse*

Avis défavorable du Département de Vaucluse

Pour autant, certains élus estiment que cette nouvelle entité constitue une menace pour l'existence des conseils départementaux. « C'est la mort du Vaucluse », s'inquiètent-ils.

Interrogée sur cette initiative de création du pôle territorial du grand bassin de vie d'Avignon à l'occasion de sa conférence de presse de rentrée, Dominique Santoni a d'ailleurs, elle aussi, fait ouvertement part de son opposition au projet.

« Je ne vois pas l'intérêt de rajouter une couche administrative supplémentaire, explique la présidente du Conseil départemental de Vaucluse. Par ailleurs, la CCPAL (Communauté de communes Pays d'Apt-Luberon où elle est aussi élue) a voté contre donc je ne vois pas pourquoi je ferais différemment à Avignon qu'à Apt. »

En effet, en juin dernier, la commission permanente du Département s'est réunie pour rendre un avis consultatif. Dans ce cadre, seulement 12 élus sur 34 conseillers ont voté pour la création du Pôle. L'institution départementale vauclusienne a donc transmis un avis défavorable au contrôle de légalité de la préfecture malgré le fait que les compétences du Pôle n'empiètent pas sur celles du département.

A lire aussi : « Bassin de vie d'Avignon : le futur pôle territorial dans la dernière ligne droite »

Le risque d'un département coupé en deux ?

« Je fais confiance à ces gens », poursuit Dominique Santoni, « mais je suis le Département. Donc, il ne faut pas rajouter un mille-feuille supplémentaire, insiste-t-elle. Ma crainte que cela devienne une métropole et que cela coupe le département en deux. »

Des inquiétudes que ne dissipent pas vraiment les statuts du Pôle territorial du grand bassin de vie d'Avignon. En effet, si ce projet est bien désigné sous le terme de 'Pôle territorial', il apparaît plusieurs fois sous le nom de 'Pôle métropolitain' dans le détail du texte des statuts ou des délibérations. Une ambiguïté que l'on retrouve dans les propos de certains élus qui portent le projet en parlant d'un « Pôle métropolitain qui se dénommera Pôle territorial du grand bassin de vie d'Avignon. »

Si la présidente du Département assure qu'elle s'opposera, 'de toutes ses forces' à la constitution d'une métropole elle assure pour autant « que s'il s'agit d'un pôle territorial, et compte tenu de la liberté de chaque collectivités locales de s'administrer comme elles le veulent, je n'ai pas interféré, en tant que

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 24 novembre 2026

présidente du Département, sur le choix des présidents d'EPCI qui souhaitent travailler ensemble au travers d'un syndicat mixte. Et ce d'autant plus qu'il ne s'agit pas de compétences du Département ».

Laurent Garcia

**Maires des 5 villes les plus peuplées, maires des petites et moyennes communes, maires des communes de montagne, représentants des EPCI, ainsi que les représentants des syndicats mixtes, syndicats de communes et syndicats intercommunaux situés en zone de montagne.*
***Etablissements publics de coopération intercommunale*